

Dossier de presse

Toilettes sèches sur les aires de repos



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Direction interdépartementale des routes Est
10 et 16 promenade des Canaux - BP 82120 - 54021 Nancy cedex

Dossier de presse

Toilettes sèches sur les aires de repos

**S
O
M
M
A
I
R
E**

Communiqué

« Toilettes sèches sur les aires de repos »

- I - Des toilettes fermées pourquoi ?** p. 4
- II - Entretien et exploitation des toilettes durables** p. 5
- III – Un appel à un comportement plus civique** p. 6

Annexe

p. 7

Présentation de la DIR Est

Direction interdépartementale des routes Est

COMMUNIQUE DE PRESSE

«Toilettes sèches sur les aires de repos »

Dès le 20 avril 2011, les usagers de la RN 57 pourront utiliser un nouveau concept de toilettes autonomes et écologiques à 100 % sur l'aire de repos des Neuf-lieux (à hauteur d'Epinal).

La direction interdépartementale des routes de l'Est (DIR Est) a mis en place, **à titre expérimental**, ce nouveau dispositif **sur deux aires de repos de son réseau** situées l'une sur **l'autoroute A35** et l'autre sur **la RN 57**.

Ces toilettes contribuent à améliorer les performances environnementales du réseau routier de la DIR Est.

**La DIR Est lance un appel au civisme et
espère ainsi contribuer à un meilleur confort
pour l'usager sur les aires de repos et à un meilleur environnement**

Contact presse
Suzanne TSCHAEGLÉ
Chargée de communication - DIR Est
Tel : 06 73 96 99 44 ou 03 83 50 96 37

Depuis 2007, l'organisation du réseau routier national a changé. La direction interdépartementale des routes Est (DIR Est) s'est vue confier la gestion des autoroutes non concédées, des routes nationales et de leurs dépendances. Cette mission était assurée auparavant par les directions départementales de l'Équipement (DDE).

La gestion des dépendances et plus particulièrement celles des sanitaires sur les aires de repos est une des préoccupations de la DIR Est.

I - Des sanitaires fermés : pourquoi ?

Pourquoi la DIR Est est-elle contrainte de fermer des sanitaires sur les aires de repos de son réseau ?



Pour deux raisons essentielles :

La première est liée à un problème de **conception obsolète ou inadaptée**, la seconde est subordonnée aux **dégradations** rendant les sanitaires impropres à leur utilisation.

1 – Des installations inadaptées ou obsolètes

La DIR Est fait face à la **vétusté de certains systèmes d'assainissement et de certaines installations**. Lors de la création des sanitaires, les canalisations n'ont pas été dimensionnées pour une utilisation devenue très intensive. En effet, la **forte augmentation du trafic routier** sur notre réseau entraîne une **fréquentation de plus en plus importante des aires de repos** et des **sanitaires**. Aussi le matériel en place n'est plus adapté à la situation et est devenu obsolète. La DIR Est fait face à des problèmes de **saturation du système** entraînant souvent des **problèmes d'évacuation des effluents** impactant la robustesse du matériel, malgré les nombreuses interventions sur ces installations.

2 – Des sanitaires inutilisables

Au-delà des problèmes de conception se pose la question du **respect des autres et du personnel d'exploitation chargé de l'entretien des sanitaires**, mais aussi celle de la **protection de notre environnement**. Ces dégradations paysagères impactent l'image de notre réseau.

Force est de constater une **augmentation des actes d'incivisme** sur les aires de repos où les règles du "savoir-vivre" disparaissent. Le **manque de civisme** conjugué aux **problèmes de vandalisme** rendent certaines installations inutilisables et portent atteinte au confort des utilisateurs.

L'entretien des sanitaires devient un réel problème pour la DIR Est. Les opérations de nettoyage ont fortement augmenté. **Trop de temps et de moyens** sont consacrés au maintien de la propreté des sanitaires. Ces opérations se font **au détriment du temps passé à entretenir le réseau routier et à garantir la sécurité des usagers dans leur déplacement**.

Le **coût de l'entretien** pèse très lourd et devient un poste insupportable pour la gestion du réseau routier gratuit. A titre d'exemple, l'entretien annuel d'une aire s'élève à 10 000 € /par an.

Aussi, la DIR-Est est **contrainte de fermer** certains sanitaires et de **l'annoncer** sur les panneaux signalant les aires de repos sur son réseau. L'entretien et la gestion des sanitaires doivent être reconsidérés.

II - Entretien et exploiter des sanitaires durables

Les routes et leurs dépendances sont en première ligne des problématiques liées au développement durable.

Dans le cadre de l'amélioration des performances environnementales du réseau routier, la DIR Est a intégré dans sa politique d'entretien du réseau le développement d'équipements durables sur les aires de repos.

L'expérimentation à la DIR Est

Pour répondre à la problématique des sanitaires, la DIR Est va procéder à une expérimentation. Elle consiste à installer des toilettes sèches et autonomes sur les aires de repos ne nécessitant pas l'existence d'un réseau d'assainissement déjà en place ou d'une installation particulière.



Il s'agit d'un système à la fois original et nouveau, de surcroît responsable sur le plan environnemental. Ce procédé commence à s'installer en France et à l'étranger aussi bien en plaine (sur les aires de repos, dans les parcs naturels...) que dans les hautes montagnes ou encore sur le réseau routier national, comme par exemple sur l'aire de repos de Thiel sur la RN 79 dans l'Allier.

A la DIR Est, cette expérimentation est lancée :

- en **Lorraine**, sur l'**aire des Neuf-lieux** sur la **RN 57** (à hauteur d'Epinal)
- en **Alsace** sur l'**aire de Fronholtz** sur l'**autoroute A35**, au sud de Colmar.

Un mode de fonctionnement autonome et écologique à 100%

Le principe de fonctionnement des toilettes est basé sur le lombricompostage. Il s'agit d'une méthode écologique de valorisation et de transformation des déchets biodégradables en engrais naturel fondé sur l'utilisation de vers de compost. Le lombricompostage nécessite peu de place et ne dégage pas d'odeur, ce qui en fait donc une très bonne solution pour la réduction des déchets.

Il s'agit d'un système très avantageux pour économiser, respecter le cycle de l'eau et constituer une ressource naturelle.

Inconvénient ? Peut-être des réticences liées à un blocage culturel, des appréhensions et des préjugés.

Ce nouveau procédé dépend toutefois du comportement de tous les utilisateurs.

III - Un appel à un comportement plus civique

- Pour maintenir un certain confort sur les aires de repos de notre réseau

Chaque usager doit pouvoir s'arrêter, au cours de son trajet, sur une aire de repos pour profiter d'installations propres et confortables. En faisant preuve de civisme, chacun contribuera au maintien d'un bon environnement.

- Pour améliorer les conditions d'entretien de ces aires

Le personnel d'exploitation de la DIR Est chargé de l'entretien des aires de repos procédera également, à titre expérimental, à l'entretien des toilettes sèches. Pour le respect des agents d'exploitation et de l'environnement, le comportement civique des usagers de l'aire de repos est primordial.

**La DIR Est lance un appel au civisme
et espère ainsi contribuer à un meilleur confort
pour l'usager sur les aires de repos et à un meilleur environnement**

